

Dictée n° 21

Dictée 6 · Après l'incendie

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. * Le participe passé employé avec avoir (COD placé avant)

Avec l'auxiliaire avoir, le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet (elles ont chanté). Il s'accorde avec le complément d'objet direct (COD) seulement si ce COD est placé avant le verbe (la lettre que j'ai écrite ; ces fleurs, je les ai cueillies). Si le COD est placé après le verbe, ou s'il n'y en a pas, le participe reste invariable. Le participe des verbes impersonnels (il a plu, il a fallu) ne s'accorde jamais.

ASTUCE

Pose la question « quoi ? » ou « qui ? » après le verbe : si la réponse se trouve avant (souvent « que », « l' », « les » ou « quel... »), accorde avec elle. Pour entendre la dernière lettre, mets le participe au féminin : prise, écrite, mise.

EXEMPLES

- Ces fleurs, je les ai **cueillies** ce matin.
- Elle a **écrit** une lettre, et la lettre qu'elle a **écrite** est très belle.

DANS LA DICTÉE

« Nos parents **nous ont écrit** pour nous dire que nos voisins étaient partis hier à cause d'un incendie. »

2. * leur ou leurs ?

Devant un verbe, « leur » est un pronom personnel : il signifie « à eux » ou « à elles » et ne prend jamais de -s (je leur parle). Devant un nom, « leur » est un déterminant possessif et il s'accorde avec ce nom. Tu écris « leur » devant un nom au singulier (leur maison) et « leurs » devant un nom au pluriel (leurs enfants).

ASTUCE

Mets la phrase au singulier : si « leur » devient « lui », c'est le pronom, toujours sans -s. S'il devient « son », « sa » ou « ses », regarde si le nom qui suit est au pluriel pour ajouter un -s.

EXEMPLES

- Les enfants ont fini **leurs** devoirs, alors je **leur** donne un goûter.
- Mes voisins ont vendu **leur** voiture.

DANS LA DICTÉE

« Nous **leur** avons répondu que nous étions allés les voir et que nous leur avions proposé notre aide, et ils nous ont longtemps remerciés. »

3. * quel(s), quelle(s) ou qu'elle(s) ?

« Quel » est un déterminant ou un pronom interrogatif ou exclamatif : il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il accompagne (quel, quelle, quels, quelles). « Qu'elle » s'écrit en deux mots : c'est « que » suivi du pronom « elle » ; il est suivi d'un verbe dont « elle » est le sujet. Il prend un -s (« qu'elles ») quand « elles » est au pluriel.

ASTUCE

Remplace par « qu'il » : si la phrase garde un sens, écris « qu'elle(s) ». Sinon, écris « quel » et accorde-le avec le nom (ex. « quelle heure » : heure est féminin singulier).

EXEMPLES

- Je me demande **quelle** heure il est.
- La robe **qu'elle** porte est magnifique.

DANS LA DICTÉE

« La femme nous a dit **qu'elle** avait été effrayée par les flammes, et qu'elle avait fui juste à temps. »